

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE TENUE LE 18 SEPTEMBRE 2024 À
18H30 À L'ÉCOLE FRANÇOIS-THIBAUT**

Personnes présentes :

Mesdames:

Natalie Arsenault
Johannie Forest
Andrée-Anne Cellard-Miousse
Janice Cayouette
Christine Lamoureux
Vikie Arsenault
Valérie Hugues
Mélanie C. Gagnon
Marie-Pier Fournier
Pascale Poirier
Jenny Arsenault
Lucie Lamarre
Odrée Robichaud
Joanie Robichaud
Agathe Arsenault
Sabrina Houle
Marie-Ève Babin
Anne-Sophie Fremond
Pascale-Julie Leblanc
Amélie Bélanger
Jacinthe Archambault
Isabelle Bournival
Rachel Arsenault
Vicky Marsh
Maude St-Laurent
Nancy Kahi
Nancy Audet

Messieurs :

Simon L'Abbé Deslauriers
Alain Briand
Félix Poirier
Jean-François Arbour
Vincent-Olivier Bastien
Terry Blanchette
Daniel Bernard
Sébastien Beaulieu
Laurier Babin
Joël Babin
Jean-Michel Poirier
Jonathan Labrosse
Jérôme Arsenault

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée débute à 18 h 30.

Mme Natalie souhaite la bienvenue à tous les parents présents et procèdent à l'ouverture de la réunion.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (D)

M. Vincent-Olivier Bastien, membre du conseil d'établissement, accepte la présidence par intérim et effectue la lecture de l'ordre du jour.

M. Laurier Babin propose l'adoption de l'ordre du jour tel que lu par Mme Natalie Arsenault et appuyé par Mme Lucie Lamarre.

Adopté à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SEPTEMBRE 2023 (D)

Mme Natalie survole le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2023.

Mme Jenny Arsenault en propose l'adoption appuyé par Mme Amélie Bélanger.

Adopté à l'unanimité.

4. INFORMATION DE LA DIRECTION

4.1 Présentation du personnel de l'école pour l'année 2024-2025.

La présentation du personnel présent et absent de la soirée est faite par Mme Natalie Arsenault.

4.2 Projet éducatif

Mme Natalie présente les grandes lignes du projet éducatif 2023-2027.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Le rapport est animé et présenté par la direction.

M. Laurier Babin propose l'adoption du rapport annuel tel que présenté et appuyé par Mme Anne-Sophie Fremond.

Adopté à l'unanimité.

6. ORGANISATION DES PARENTS PARTICIPANTS (O.P.P.)

Mme Natalie Arsenault fait une brève présentation des activités auxquelles les parents de l'O.P.P. ont participé en 2023-2024 : Halloween, Noël et danse de fin d'année, etc.

Elle encourage les parents à donner leur nom aux membres du C.É. lorsque celui sera élu.

7. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024 (D)

7.1 MODALITÉS D'ÉLECTION

Les modalités d'élections sont présentées. Il y aura des élections pour 4 postes de parents et une possibilité de parents substitués. Les mandats sont d'une durée de 2 ans. Advenant le cas où il y a plus de quatre candidatures et qu'aucun des candidats ne veuille être substitué, il y aura un vote. Chaque candidat doit être proposé et appuyé puis, une fois les mises en candidature

terminées, la présidence d'élection demandera si les candidats veulent se présenter. Par la suite le processus électoral aura lieu.

7.2 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION :

Mme Amélie Bélanger propose M. Vincent-Olivier Bastien comme président d'élection appuyé par Mme Sabrina Houle. Adopté à l'unanimité.

7.3 MISE EN CANDIDATURE

7.3.1 QUATRE POSTES PARENTS

Sont en fin de mandat :

Vikie Arsenault

Lucie Lamarre

Tommy Yaun

Vincent-Olivier Bastien

Sont proposés :

Proposé	Par	Appuyé par
Anne-Sophie Fremond	Jacinthe Archambault	Odrée Robichaud
Nancy Audet	Pascale-Julie Leblanc	Lucie Lamarre
Amélie Bélanger	Agathe Arsenault	Pascale-Julie Leblanc
Lucie Lamarre	Pascale Poirier	Amélie Bélanger
Vikie Arsenault	Lucie Lamarre	Pascale-Julie Leblanc
Valérie Hughes	Pascale Poirier	Laurier Babin

Anne-Sophie Fremond accepte

Nancy Audet accepte

Amélie Bélanger accepte

Lucie Lamarre accepte mais désire un poste de substitut

Vikie Arsenault accepte

Valérie Hughes refuse

7.3.2 DEUX POSTES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ :

Les deux postes provenant de la communauté seront proposés par le conseil d'établissement.

7.3.3 UN POSTE PROFESSIONNEL.LE DU CSSRL :

Le poste sera comblé par le conseil d'établissement.

7.4 ÉLECTION

Les 4 postes sont comblés sans élection.

Mme Agathe Arsenault propose la fermeture de la période électoral.

7.5 PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Une rencontre d'information et de remise des dates de réunion est prévue à la fin de l'AGA.

Les nouveaux membres du conseil d'établissement pour un mandat de 2 ans soit 2024-2025-2026 sont :

Anne-Sophie Fremond, Nancy Audet, Amélie Bélanger et Vikie Arsenault

SUBSTITUTS :

Pour une durée d'un an : Lucie Lamarre

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Jacinthe Archambault propose la levée l'assemblée à 18h59 appuyé par Jenny Arsenault.

Adopté à l'unanimité.